

« Tranche du Sud » : le nouveau livre de Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine



Après un <u>premier essai</u>, « Est-ce qu'on peut enfin en placer une ?! », <u>Jean-François Périlhou</u>, maire Vaison-la-Romaine, publie son nouveau livre « Tranche du Sud ».

Ce nouvel ouvrage de <u>Jean-François Périlhou</u>, maire de Vaison-la-Romaine, vise à faire découvrir ou redécouvrir les incomparables contours du Sud, de son héritage ancestral jusqu'à ses exigences modernes. Il constitue une immersion méridionale et est accompagné de deux annexes : un glossaire du parler sudiste et un recueil de quelques chansons traditionnelles.

« Tranche du Sud » est d'ores et déjà commandable dans les lieux de distribution habituels, à commencer



par ceux de Vaison-la-Romaine et de ses alentours, ainsi qu'en suivant ce <u>lien</u>.



Ecrit par le 4 novembre 2025

TRANCHES DU SUD

Jean-François Périlhou







Ecrit par le 4 novembre 2025

J.R.

La Région Sud remet les prix du concours 'Pour en finir avec le harcèlement scolaire'



À l'occasion de la journée internationale contre le harcèlement scolaire, qui a eu lieu le 10 novembre dernier, les élus de la Région Sud se sont réunis pour remettre les prix régionaux aux lauréats du concours 'Pour en finir avec le harcèlement scolaire'.

Ce concours représente l'un des volets fondamentaux du Plan régional de lutte contre le harcèlement scolaire. Trois objectifs s'en dégagent : sensibiliser les lycéens et leur entourage, permettre aux lycéens



de devenir des acteurs de la prévention et de la lutte contre le harcèlement scolaire, et favoriser la mise en œuvre de projets novateurs, expérimentaux ou pérennes dans les établissements scolaires. « Ce Prix régional vient récompenser les initiatives des jeunes et a pour vocation d'enrichir leur parcours citoyen », a expliqué Renaud Muselier, président de la Région Sud.

Le concours a permis aux jeunes de participer à une cause importante, tout en faisant preuve de créativité. Ils ont dû concevoir des productions vidéos, des affiches et des dessins de prévention. Le premier prix a été remporté par le Lycée de la Méditerranée à La Ciotat, pour la réalisation d'une affiche et d'une courte vidéo, qui a remporté 3 000€. Le deuxième prix a été attribué au Lycée Thomas Edison à Lorgues, pour la production d'une vidéo et d'une affiche, qui a remporté 2 000€. Le Lycée Pierre et Marie Curie, situé à Menton, a remporté le troisième prix, c'est-à-dire 1 000€, pour ses créations de dessins et de bandes dessinées. Le jury a également attribué son prix spécial, qui est revenu au Lycée Jacques Audiberti à Antibes, pour sa création d'un site collaboratif contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

V.A.

La Région Sud mobilise 2 millions d'euros pour garantir la tenue des festivals d'été



Depuis plusieurs semaines, le débat est vif autour d'une possible mise en péril de l'organisation des festivals, en raison de la mobilisation exceptionnelle des forces de police, de gendarmerie et de sécurité pendant la période des Jeux Olympiques 2024 en France. Le Gouvernement



œuvre à trouver les meilleures solutions pour faire coexister ces deux enjeux. Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué des régions de France, entend apporter le soutien de sa région dans cet effort.

Avec près de 1 000 festivals par an, la région sud accueille chaque été des emblèmes européens de la culture : le Festival d'Avignon, les Chorégies d'Orange, le Festival d'Aix-en-Provence, les Rencontres de la Photographies d'Arles, le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron... Ces évènements artistiques reçoivent chaque année plus de 2 600 000 spectateurs du monde entier et motivent près de 35% des séjours touristiques sur le territoire avec des retombées culturelles, sociales et économiques indispensables.

L'organisation des Jeux Olympiques d'été en France, y compris dans la région Sud qui accueillera les épreuves de voile et de football, pose une difficulté en matière de couverture sécuritaire. Pour cette raison, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué des régions de France, a déclaré mobiliser 2M€ pour garantir la tenue des festivals d'été.

« En 2024, sur les 10 millions d'euros engagés chaque année par la Région pour la sécurité, 2 millions d'euros seront spécifiquement dédiés aux organisateurs de festivals et aux communes pour leur permettre de sécuriser leurs évènements en faisant appel à des structures privées, en renforçant leurs polices municipales ou en permettant l'achat de matériels de sécurisation et de prévention. Ces crédits seront prélevés sur le fond 'Région Sud, la région sûre' », a-t-il déclaré. S

Cet effort financier viendra s'ajouter aux 6M€ que la région engage chaque année pour les Festivals et aux 54M€ consacrés à la culture.

J.R.

La Région Sud lance la 4e édition de la Garde régionale des lycées



Ecrit par le 4 novembre 2025



Dans le cadre du Plan 'Région Sud, la région Sûre', la Région lance la 4° édition de la Garde régionale des lycées. Cette année, 172 médiateurs assureront la sécurité des élèves.

« Nos lycéens doivent pouvoir tous étudier dans un environnement serein, dans le respect et la tolérance, a expliqué <u>Renaud Muselier</u>, président de la Région Sud. La sécurité des élèves et du personnel des établissements est au cœur de nos préoccupations. »

En 2016, la Région Sud a fait de la sécurité des élèves et du personnel une priorité avec l'adoption du Plan 'Mise en sûreté des lycées'. Une volonté qui s'est renforcée avec le plan 'Région Sud, la région Sûre', adopté en 2021. Depuis l'année dernière, 100 % des lycées sont couverts par la Garde régionale des lycées et équipés d'alarmes 'attentats-intrusions' et de dispositifs de vidéoprotection.

La 4e édition de la Garde régionale des lycées

En plus des 1 374 caméras disposées dans l'ensemble des lycées publics, ce sont cette année 172 médiateurs qui assurent la sécurité des établissements. 128 d'entre eux sont inscrits par voie d'apprentissage au diplôme d'état de moniteur-éducateur et sont encadrés par des travailleurs sociaux expérimentés. 44 sont des moniteurs-éducateurs diplômés d'état.



Ecrit par le 4 novembre 2025

Au contact des élèves et des équipes éducatives, ces médiateurs effectuent des missions de prévention et de sensibilisation. Près de 39 000 interventions de médiation éducative sont réalisées en moyenne chaque année par les équipes de médiation.

V.A.

'Ville amie des animaux', le nouveau label de la Région Sud



Plus d'une personne sur deux possède au minimum un animal de compagnie en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si ces compagnons représentent une source de bien-être pour leur propriétaire, les associations luttent quotidiennement contre leurs abandons qui ne diminuent pas. Selon l'association Peta France



(People for the Ethical Treatment of Animals), plus de 100 000 animaux sont abandonnés chaque année en France, dont 60 000 d'entre eux durant la période estivale. Dans ce cadre, la <u>Région Sud</u> lance le label 'Ville amie des animaux'.

« Nous avons d'ores et déjà mis en place un Plan d'accompagnement pour les associations de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui recueillent, soignent et replacent des animaux de compagnie et des équidés, a expliqué le président de la Région Sud Renaud Muselier. Avec la création de ce label, nous rappelons que la Région est engagée pour le bien-être animal! »

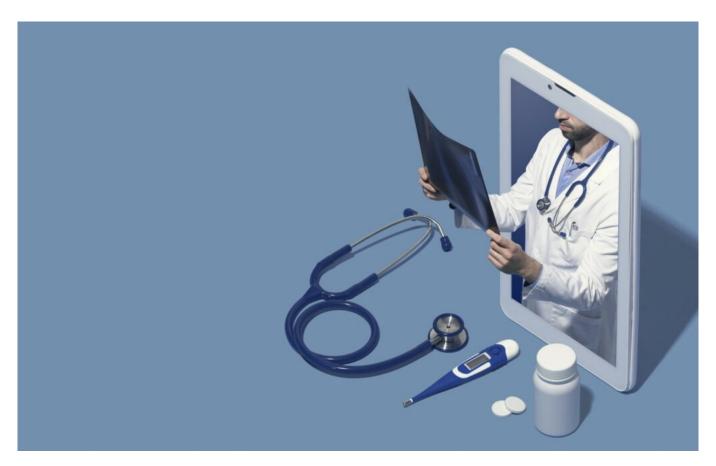
Ainsi, ce nouveau label s'articulera autour de deux points : l'animal heureux dans la ville et le citoyen heureux avec son animal. Le premier s'appuiera sur l'amélioration de l'espace communal pour des structures plus adaptées aux animaux, telles que des parcs à chiens, des abris pour chats errants, ou des actions de sensibilisation. Le second, quant à lui, reposera sur le soutien et la valorisation du rôle des chiens d'assistance pour les personnes en situation de handicap, le soutien des initiatives permettant la prise en charge et l'accueil temporaire des animaux de compagnie des personnes hospitalisées ou en détention, et la mise en place d'une garde à cheval pour policiers municipaux. Pour obtenir ce label, les communes devront candidater en remplissant un questionnaire qui permettra d'évaluer les actions menées en faveur des animaux de compagnie et des équidés sur leur territoire.

V.A.

Le Vaucluse capitale régionale de la télémédecine



Ecrit par le 4 novembre 2025



Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, viennent d'annoncer leur souhait de faire du Vaucluse le département pilote de la région en matière de télémédecine. Une volonté qui, pour débuter, va se traduire par un projet de déploiement de télédiagnostic ophtalmologique en partenariat avec la structure Atlas vision et le centre hospitalier du Pays d'Apt. Un partenariat inédit entre le privé et le public qui constitue l'acte I du plan santé du département de Vaucluse.

« Département le plus avancé en termes de connexion Très haut débit (THD) avec 79% du territoire couvert, je souhaite faire du Vaucluse la capitale régionale de la télémédecine, explique Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais pour cela, nous devons bâtir aujourd'hui les fondations de ce projet exceptionnel : nous lancerons l'appel à projets 'Télésanté' le 3 novembre prochain, avec un budget de 450 000€ à la clef, et des co-financements Etat-Région-Département. Nous allons aussi chercher 13M€ de fonds européens pour la télémédecine, et le Vaucluse y sera éligible. Enfin, nous soutiendrons le déploiement du projet de télémédecine Atlas vision dans le Centre hospitalier d'Apt, en accord avec les professionnels de santé. »

Ce projet vise à équiper le <u>centre hospitalier du Pays d'Apt</u> avec les équipements nécessaires (près de 200 000€, dont 135 912€ financés par la Région et 63 137€ par le Département) pour réaliser des diagnostics ophtalmologiques en partenariat avec <u>le pôle Atlas vision</u> déjà présent à l'Isle-sur-la-Sorgue



Ecrit par le 4 novembre 2025

et à Carpentras. Cette structure regroupe 8 médecins spécialistes de la pathologie et de la chirurgie de l'œil accompagnés d'une équipe paramédicale dédiée (optométristes, orthoptistes, secrétaires médicales, coordinateur de santé...).



Renaud Muselier, président de la Région Sud, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, et les représentants du Centre hospitalier du Pays d'Apt et d'Atlas vision.

Dans le territoire du Pays d'Apt où l'on compte la plus grande part des plus de 60 ans l'offre ophtalmologique est largement insuffisante avec des délais de prise en charge excessif. La mise en place de cette télémédecine va donc permettre d'optimiser l'établissement des diagnostics via le centre hospitalier d'Apt. Plus besoin de se déplacer sur Cavaillon, Carpentras ou l'Isle-sur-la-Sorgue. Un trajet qui pouvait pousser certains patients à refuser les soins.

Quand la médecine des champs s'inspire de la médecine des champs de bataille

Désormais, d'ici juin 2023 (le temps d'équiper les futurs locaux de téléconsultation), des orthoptistes recevront les patients à Apt pour les examens et les diagnostics seront établis à distance par les spécialistes d'Atlas vision. Ainsi à l'image de la médecine de guerre, des personnels de santé formés spécialement réaliseront les examens alors que le diagnostic sera établi par des spécialistes, loin de la ligne de front. Au final, l'objectif est de ne plus de perte de temps en trajet inutile.

Autre avantage, ce dispositif va aussi permettre de filtrer les pathologies et prioriser les urgences. En effet, l'établissement d'un diagnostic par un spécialiste pour des lunettes permet surtout de contrôler l'état de santé des patients en décelant de nombreuses pathologies comme le glaucome, la rétinopathie diabétique, la DMLA, les pathologies cornéenne ou bien encore les infections ou les inflammations de l'œil.

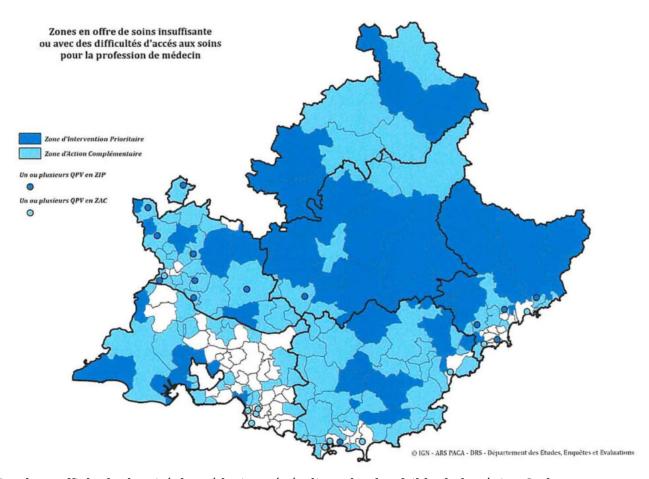
- « Ce dispositif va permettre à la population rurale d'avoir accès aux soins spécialisés, précise <u>Danielle Frégosi, directrice du centre hospitalier du Pays d'Apt</u>. Il s'agit d'un véritable changement de l'accès aux soins en temps réels. »
- « Il est important de réaliser des dépistages précoces pour réduire les pathologies comme par exemple le glaucome », insiste <u>le docteur Marie Boulze, ophtalmologiste chez Atlas vision</u>.

« Un oasis au milieu d'un désert médical. »

Docteur Grira

- « Ce dispositif sera une porte d'entrée importante vers l'ophtalmologie, complète <u>le docteur Grira, ophtalmologue au sein d'Atlas vision</u>. Il constituera un oasis au milieu d'un désert médical. »
- « La première brique de cette 'capitale régionale' de la télémédecine est posée », conclut Renaud Muselier et le président de la Région Sud de poursuivre : « je veux renouveler ici mon engagement : dans le courant de la mandature, un centre régional de 'Télémédecine Sud' sera installé dans le Vaucluse, pour cartographier, analyser, apporter du soutien technique et opérationnel à tous les projets de la Région. »





Le Vaucluse affiche la densité de médecins généralistes la plus faible de la région Sud.

Un plan santé pour faire face à la désertification médicale

Avec cet acte I de son plan santé, le Département entend ainsi faire face à une désertification locale de l'offre de santé. En effet, près des trois quarts des 151 communes vauclusiennes sont désormais classés en Zone d'intervention prioritaire (5% des communes) ou en Zone d'action complémentaire (66%) par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à la fois dans les zones rurales et dans certains quartiers urbains.

Le Vaucluse affiche la densité de médecins généralistes la plus faible de la région Sud (85,6 médecins libéraux pour 100 000 habitants). En 2020, 479 médecins libéraux étaient en exercice en Vaucluse, soit 11% de moins que 5 ans auparavant.

Dans le même temps, les médecins spécialistes libéraux sont inégalement répartis dans le département : ils sont essentiellement concentrés dans les grandes villes et dans la vallée du Rhône.

« Compléter l'offre médicale existante, pas la concurrencer. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental





Par ailleurs, parmi les médecins en exercice, plus de la moitié (58%) est âgée de 55 ans ou plus, laissant présager de nombreux départs à la retraite dans les années à venir (plus de 30% des ophtalmologistes du département ont plus de 60 ans).

« La loi 3DS permet aux Départements d'intervenir davantage dans le champ sanitaire, et c'est une véritable avancée, rappelle Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental. Par exemple, cette loi donne une base légale qui permet aux Départements d'assurer le recrutement du personnel de santé. Et avec la crise sanitaire, il y a nécessité de renforcer notre offre de soins. C'est un véritable choix politique. »

Les maires se sont déjà employés à réduire ses inégalités d'accès à la santé grâce à la création de 20 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) labellisées en Vaucluse, mais cela n'est pas suffisant.

« C'est pour cela que nous avons élaboré un plan santé inédit et concret pour le Vaucluse, insiste la présidente du Département. Mais notre idée, ce n'est pas de concurrencer l'offre médicale existante mais de la compléter et d'apporter de nouvelles solutions. »

Retrouvez l'interview du président de la Région Sud et de la présidente du Département de Vaucluse filmé par les services du Conseil départemental.

Faire du 'cousu main'

Parmi ces solutions, le Département a bouclé le recrutement de 8 médecins généralistes. Ces derniers seront installés soit dans les Espaces Départementaux des Solidarité, soit dans des locaux mis à disposition par les communes. Quatre villes ont déjà été identifiées pour les accueillir : Valréas, Cadenet, Avignon et Apt. Cette mesure coûtera à la collectivité entre 800 000€ et 1M€ qui seront compensés par les aides et les financements de l'Assurance maladie.

« Notre plan départemental constitue une première étape, poursuit Dominique Santoni. Il a pour ambition de faire du 'cousu main' et de s'adapter aux besoins des communes. Là où il n'y a plus de médecins, nous pouvons intervenir avec notre recrutement. Là où l'offre de soins mérite d'être renforcée, nous pourrons soutenir et accompagner. Le tout, sans oublier le développement de nouvelles formes de médecine comme la télémédecine. »

Dans ce cadre, le Département souhaite notamment accélérer le déploiement de la télémédecine dans les EHPAD car de plus en plus de résidents ont des difficultés à trouver un médecin traitant et une consultation de spécialistes. Pour cela, le Conseil départemental veut former et déployer des référents télémédecine dans ces établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Chariots de téléconsultation et 'bus santé' itinérant

Le Département envisage aussi de développer des chariots de téléconsultation (chacun équipé d'un stéthoscope et otoscope connectés). Ils permettront de réaliser une consultation à distance, pour des examens élémentaires, avec un médecin tout en étant accompagné près de soi par un professionnel de santé (pharmacien ou infirmière).

Enfin, vu le succès des vaccinobus lors de la crise sanitaire du Covid le Conseil départemental 'planche' sur la mise en place d''un bus itinérant pour aller partout sur le territoire.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Après le succès des vaccinobus, le Département souhaite mettre en place des bus santé itinérant destiné à répondre aux besoins de téléconsultations sur tout le territoire de Vaucluse.

« La santé mobile se développe de plus en plus dans notre pays et permet d'aller vers les Français les plus éloignés de la santé, constate Dominique Santoni. Le Département veut donc mettre en place un bus itinérant avec une équipe médicale qui irait dans les secteurs les moins bien lotis de notre territoire et qui s'adresserait à des populations qui ne peuvent pas ou plus se déplacer. »

Le loup, ennemi n°1 des bergers de la Région Sud



Ecrit par le 4 novembre 2025



Ils l'ont rappelé au Président de Provence-Alpes-Côte d'Azur, <u>Renaud Muselier</u>, mardi, lors de sa venue au Salon « <u>Med'Agri</u> » à Avignon.

« Les attaques de loups se multiplient, 70% de notre territoire est impacté » reconnaît-il face aux représentants des éleveurs de Vaucluse, du Var, des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. En octobre dernier, la F.D.O (Fédération départementale ovine) avait participé à une mobilisation nationale pour faire part de « L'immense détresse des éleveurs, leurs familles et leurs troupeaux. En Vaucluse, on est passé de quelques attaques il y a 10 ans à 194 en 2020″. 9 communes ont été touchées : Beaumont-du-Ventoux, Bedoin, Lagarde d'Apt, Lauris, Monieux, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Venasque et Viens. »

Aujourd'hui, on estime que 4 à 5 meutes de loups séviraient en Vaucluse, soit une trentaine d'animaux, en particulier sur le Ventoux, dans le Grand Luberon et Les Monts de Vaucluse. Cependant, seule la



commune de Bedoin est classifiée comme « foyer de prédation ».

« C'est un dossier important » reconnaît Renaud Muselier. « La Convention de Berne, relative à la conservation de la vie sauvage, a été signée par une cinquantaine de pays dont la France en 1979. Elle stipule qu'il faut sauver les races en voie d'extinction, mais depuis, le loup prolifère, pour se nourrir, il s'aventure même en ville et il égorge des dizaines de bêtes en pleine nature. Bientôt il n'y aura plus ni agneaux, ni biquettes dans nos collines et nos montagnes. L'Europe paie, elle débourse 35M€, mais il faut 20 mois pour être remboursé. Je suis chasseur et je pense qu'il faudrait modifier les quotas d'abattage pour éviter que les loups ne prolifèrent. Evidemment, je partage le souci de bien-être animal, mais là il s'agit de prédateurs, quelques tirs de défense supplémentaires seraient les bienvenus pour réguler la coexistence d'ovins et de loups. »

Il ajoute : « Il faut remonter à 4 000 ans dans le passé pour retrouver les premières traces de pastoralisme en Région Sud. Plus qu'une tradition, c'est un héritage, un savoir-faire ancestral qui perdure grâce à la passion des bergers. Leur amour des bêtes, de la nature, leur don de soi, un métier d'une rare noblesse qui mérite un soutien sans faille. Nous serons toujours à leurs côtés ».



Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec les représentants des éleveurs de toute la région Sud, lors du salon Med'Agri qui vient de se tenir à Avignon © Andrée Brunetti

Les bergers vauclusiens qui vivent dans l'angoisse permanente d'une attaque de leurs troupeaux, avec le traumatisme que cela provoque, demandent une action rapide des pouvoirs publics pour réguler les populations de loups et un réveil de l'opinion publique. « Ce sont les paysages, le pastoralisme, un mode de vie, une viande de qualité et un terroir qui sont en danger ».

La Région Sud a identifié un certain nombre de propositions comme par exemple la mise en place par



l'Etat d'un « Comité Loup » ainsi qu'une réflexion au niveau européen pour envisager le classement du loup parmi les espèces « protégées » et non plus « strictement protégées ».

Contact: maregionsud.fr

Andrée Brunetti

Déchets : Les Vauclusiens champions régionaux du recyclage en 2021



En 2021, les Vauclusiens ont trié +5,8% d'emballages et papiers par habitant de plus qu'en 2020. Le



département affiche la plus forte hausse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur devant les Alpes-Maritimes (+4,4%), les Alpes-de-Haute-Provence (+2,4%), le Var (+2,3%), les Bouches-du-Rhône (+1,5%) et les Hautes-Alpes (-2,3%).

De quoi permettre à l'ensemble de la région d'afficher un bilan aligné sur la moyenne des performances nationales en matière de tri (+3% entre 2020 et 2021).

Ces résultats s'expliquent notamment par les efforts continus des consommateurs et par la simplification du geste de tri, permettant de trier tous les emballages, sans distinction. Ce programme qui poursuit son déploiement sur l'ensemble du territoire, concernait 73% des habitants de la région Sud fin 2021 (100% à partir de novembre 2022).

En effet, selon <u>Citeo</u>, dans les communes où le tri est simplifié, on recycle, en moyenne, 3kg d'emballages légers (papier-carton, acier, aluminium, plastique) de plus par habitant que dans d'autres villes, dont 2,5kg d'emballages en plastique supplémentaire. Ainsi, la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages plastiques afin de développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux peu ou pas encore recyclés aujourd'hui (PS, PET opaque,...).

En volume, les Hautes-Alpes restent premier

En termes de volumes, en 2021 chaque habitant de la région Sud a trié en moyenne 53,1kg* d'emballages ménagers contre 69kg sur l'ensemble de l'Hexagone.

A ce jeu-là, c'est le département des Hautes-Alpes qui affiche le meilleur bilan avec 101,7kg triés en 2021. Il devance ceux des Alpes-de-Haute-Provence (70,8kg), du Var (69,6kg), du Vaucluse (62,4kg**), des Alpes-Maritimes (55,3kg) et des Bouches-du-Rhône (36kg).

Au total, en 2021, le geste de tri des 5 millions d'habitants de la région Sud a permis de recycler 207 401 tonnes d'emballages ménagers, soit plus de 18 675 tonnes (+9,9%) qu'en 2020. Concernant les papiers graphiques, 56 392 tonnes ont été recyclés, soit 11 621 tonnes de moins (-17,1%) qu'en 2020. Citeo constate aussi 77 670 tonnes d'emballages légers, soit +17,5% ainsi que 129 731 tonnes pour les emballages en verre (+5,8%).

L'innovation au service du tri

Citeo souligne également l'importance de l'innovation des collectivités en matière de performance du tri. L'entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers cite ainsi un exemple vauclusien avec « l'installation d'un kiosque de tri incitatif sur le parking de l'Hyper U de Pertuis en partenariat avec Suez, Pellenc ST. Grâce à ce dispositif : 845 000 emballages ont déjà été collectées, ce qui représente plus 25 tonnes d'emballages, en un an et demi, soit une moyenne de 47 000 emballages déposés par mois. »

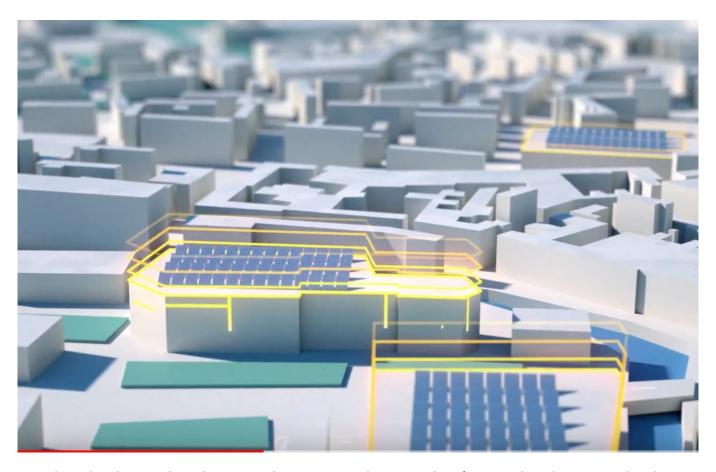
Autre initiative remarquable : la mise en place d'une nouvelle filière dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône de réemploi des bouteilles de bière en verre avec <u>l'Incassable</u> ayant déjà permis de réemployer 5 000 bouteilles via le déploiement effectif sur 30 points de vente et collecte.

*15,6kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique, 26,1kg/habitant d'emballages en verre et 11,4kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne.

**En 2021, chaque Vauclusiens a trié 62,4kg d'emballages ménagers et papiers. : 17,3kg/habitant d'emballages légers, 32,5kg/habitant d'emballages en verre et 12,6kg/habitant de papiers (2019).



4 lycées vauclusiens seront équipés de panneaux solaires d'ici 2024



Dans le cadre de son Plan Climat 'Gardons une Cop d'avance', la Région Sud souhaite que plus de 30% des 174 lycées de Provence-Alpes-Côte d'Azur soient équipés de panneaux photovoltaïques à l'horizon 2024.

Si à ce jour, 32 établissements ont déjà été équipés de panneaux solaires, 19 sites supplémentaires seront dotés d'une installation photovoltaïque d'ici 2 ans.

En Vaucluse 4 lycées sont concernés :

- la Cité Scolaire Jean-Henri-Fabre à Carpentras,
- le Lycée Ferdinand-Revoul à Valréas,



- le Lycée Charles-de-Gaulle à Apt,
- le Lycée Philippe-de-Girard/Robert-Schuman à Avignon,

Ces aménagements devraient permettre de réaliser plus de 20% d'économie d'énergies dans les 51 bâtiments régionaux équipés.

De plus, 64 sites supplémentaires sont à l'étude pour bénéficier de ces aménagements par Reservoir Sun qui a remporté l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région. Le premier, le lycée Alexandra David-Neel à Digne, est en cours de livraison. En tout, plus de 105 838 m2 assureront une puissance cumulée de 21,4 Mégawatt-crête à l'issue des travaux

« Il n'y a pas de plus grande fierté, ni de plus grand plaisir que celui de penser et de réaliser un lieu d'éducation au service de notre jeunesse, explique Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec Reservoir Sun nous faisons un pas de plus en ce sens et vers notre objectif de neutralité carbone. »

L.G.